



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 6 mai 2024

Présidence: Mme Daniela Nagy

Objet : RAPPORT-PRÉAVIS 03/2024 - RÉPONSE AU POSTULAT DE MME C. LAVANCHY
ET CONSORTS « CORRIGER LES DÉFAUTS DE JEUNESSE DE LA NOUVELLE TAXE
DÉCHETS VERTS »

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le rapport-préavis N° 03/2024 de la Municipalité du 11 mars 2023 ;
Où le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 44 voix pour, 5 contre et 4 abstentions



de prendre acte de la réponse de la Municipalité au postulat de Mme C. Lavanchy et consorts
« Corriger les défauts de jeunesse de la nouvelle taxe déchets verts », et de le classer.

Ainsi délibéré en séance du 6 mai 2024.

La Présidente

La Secrétaire

Daniela Nagy

Catherine Fonjallaz